



Plan de Vigilance

La Loi sur le devoir de vigilance de
2017 (Loi n° 2017-399 du 27 mars 2017)
impose à Accenture SAS d'établir,
de mettre en œuvre efficacement
et de publier, un plan de vigilance.

Gouvernance du développement durable :

Surveillance par le conseil d'administration :

Chez Accenture, la responsabilité des enjeux de durabilité incombe à la direction, notre Conseil d'administration mondial supervisant activement nos stratégies en matière de durabilité ainsi que les progrès réalisés dans l'atteinte de nos engagements, responsabilité qui se diffuse ensuite dans l'ensemble de l'entreprise. Le Conseil d'administration a délégué la supervision des sujets liés à la durabilité à certains de ses comités, en fonction de leur expertise respective. Ces comités comprennent :

Comité des nominations, de la gouvernance et de la durabilité :

Le Comité des nominations, de la gouvernance et de la durabilité est chargé de superviser notre performance globale en matière de durabilité, nos informations publiées, nos stratégies, nos objectifs et nos cibles, ainsi que de surveiller l'évolution des risques et opportunités liés à la durabilité.

Comité de rémunération, culture et talents :

Le Comité de rémunération, culture et talents est responsable de la supervision des stratégies relatives à nos collaborateurs, notamment en matière d'équité salariale, de planification de la succession des dirigeants et de culture d'entreprise, ainsi que du suivi des risques associés.

Comité d'audit :

Le Comité d'audit supervise notre approche en matière de qualité des données liées à la durabilité et des dispositifs de contrôle associés.

Responsabilités de direction :

Comité de direction mondial

Notre [Comité de direction mondial](#) parraine nos stratégies d'entreprise responsable. Ces dirigeants seniors, représentant de multiples zones géographiques, secteurs d'activité, services et fonctions corporate, s'engagent sur ces enjeux et sont responsables de la mise en œuvre des stratégies, des objectifs et des politiques. Ensemble, ils formulent des recommandations stratégiques et prennent des décisions concernant nos initiatives en matière de durabilité, notamment en assurant le rôle de sponsors de nos objectifs non financiers.

Comité exécutif des opérations en matière de durabilité

Notre Comité exécutif des opérations en matière de durabilité, composé de membres du Comité de direction mondial, est responsable de l'approbation des décisions stratégiques mondiales alignées sur les engagements d'Accenture en matière de durabilité.

Notre Comité exécutif des opérations de durabilité et notre Comité de pilotage (composé de dirigeants issus de l'ensemble de l'entreprise) se réunissent régulièrement afin de suivre notre performance en matière de durabilité, d'identifier des axes d'amélioration et de soumettre, le cas échéant, certaines questions au Conseil d'administration par l'intermédiaire du Comité de direction mondial.

Gestion et supervision du plan de vigilance :

Le Plan de vigilance est géré et coordonné par un groupe de travail pluridisciplinaire comprenant des représentants des services juridiques, du contrôle de gestion/ de la finance, des achats, des ressources humaines, des services de santé et sécurité, des opérations environnementales et des services commerciaux, chargé d'évaluer la mise en œuvre des mesures de diligence raisonnable et d'atténuation des risques conformément à la Loi sur le devoir de vigilance de 2017.

Engagement des parties prenantes :

Les principales parties prenantes avec lesquelles Accenture collabore généralement sont :

Groupe des parties prenantes	Nature de l'engagement
Personnel propre (employés et sous-traitants)	Dialogue continu par le biais d'enquêtes auprès du personnel, des communications internes, l'implication de la direction et des consultations sur la santé et la sécurité.
Forum européen d'Accenture (AEF) et représentants des employés	L'AEF discute régulièrement des stratégies de développement durable à l'échelle mondiale avec les dirigeants et les experts concernés et contribue aux actions proposées. Par ailleurs, les représentants du personnel en France sont consultés en cas de changement de politique important ou de proposition de mise en œuvre d'un nouvel outil ou processus ayant un impact sur les employés.
Fournisseurs et sous-traitants	Communication, évaluation et engagement des fournisseurs par le biais des normes de conduite des fournisseurs , « Supplier Standard de conduite » d'Accenture, les processus d'évaluation de la durabilité et les programmes d'approvisionnement responsable, incluant l'engagement sur les questions de climat, de droits de l'homme et les normes du travail.
Investisseurs et actionnaires	Transparence assurée par les rapports annuels, les informations sur le développement durable, les documents de procuration et les processus d'engagement des investisseurs.
Organismes réglementaires et secteur public	Dialogue avec les acteurs du secteur public et participation aux consultations publiques en matière de politiques et de réglementations liées à la durabilité, aux droits de l'homme et à la conduite responsable des affaires.

1. Cartographie des risques :

Nous évaluons régulièrement nos priorités en matière de développement durable en fonction de leur importance pour notre activité et nos parties prenantes. L'évaluation des risques inhérents prend en compte à la fois la gravité et la probabilité des risques environnementaux, des droits humains et de santé et sécurité liés aux activités du groupe Accenture et à sa chaîne d'approvisionnement [1], y compris celles de ses filiales. Le processus d'identification et d'évaluation des risques comprend les étapes suivantes :

- Examen des dernières analyses sur les enjeux de durabilité provenant d'organisations non gouvernementales (ONG), d'organismes sectoriels et du monde universitaire, ainsi que les cadres de référence et les bonnes pratiques. Ces analyses, combinées aux retours de nos parties prenantes, nous ont permis d'identifier les risques potentiels pour le développement durable de notre entreprise.

- Poursuite de la cartographie des risques identifiés et priorisés en les rattachant aux enjeux de durabilité et aux parties pertinentes des activités et de la chaîne d’approvisionnement d’Accenture.
- Évaluation de la durabilité des fournisseurs réalisées par le biais du Pôle d’approvisionnement durable.
- Évaluation de la matérialité de l’impact à l’aide d’une échelle de notation multicritères prenant en compte l’ampleur, la portée, le caractère irréversible (pour les impacts négatifs) et la probabilité de survenance.
- Des entretiens ont été menés auprès d’experts métier mondiaux (SMEs) du groupe Accenture, notamment dans les départements des « Employee Relations », des ressources humaines, des achats et des affaires juridiques, pour examiner et valider les résultats et ajuster, si nécessaire.

- Entretiens réalisés avec la direction en France.

Ces risques ont été examinés à travers le prisme de la Loi sur le devoir de vigilance de 2017, afin d’évaluer l’efficacité des mesures mises en place pour répondre aux risques identifiés.

La mise à jour continue de notre exercice de cartographie mondiale, combinée aux retours d’expérience et à l’engagement de l’entreprise et des parties prenantes, a permis d’identifier et de hiérarchiser les risques suivants comme étant les plus pertinents pour les activités du groupe Accenture, en ce compris celles d’Accenture SAS et de ses filiales :

Risque Inhérent	Description
	Intrinsèquement faible
	Intrinsèquement moyen
	Intrinsèquement élevé

Résiduel	Etat après atténuation	Description
Réduit	Nettement inférieur au risque inhérent	Les mesures de contrôle réduisent nettement l’exposition au risque. Un suivi continu garantit leur efficacité permanente.
Géré	Contrôlé activement	Des contrôles appropriés sont en place ; sous réserve d’une gestion continue et de tests périodiques.
Surveillé	En développement/ en évolution	Des mesures de contrôle existent, mais elles sont en cours d’élaboration ou ne permettent pas d’éliminer totalement le risque compte tenu de sa nature systémique ou externe. Ce risque fait l’objet d’un suivi renforcé et de plans d’amélioration.

Risques inhérents Accenture SAS et ses filiales	Risque inhérent	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
Droits fondamentaux et droits des travailleurs			
Discrimination et traitement inégal		- Politiques de lutte contre la discrimination et le harcèlement intégrées à notre Code d'éthique des affaires ('COBE'). - La formation éthique et conformité sensibilise à l'identification et au signalement du harcèlement, du harcèlement sexuel et des comportements irrespectueux, tout en soutenant l'inclusion et un environnement de travail exempt de préjugés. - Nous offrons à nos collaborateurs de nombreux moyens pour signaler un problème : par l'intermédiaire de leurs responsables, des équipes ressources humaines ou juridique, ou encore de manière anonyme, via notre Accenture Business Ethics Helpline (ligne d'assistance Éthique Professionnelle d'Accenture). - Conformément à notre valeur fondamentale de « respect de la personne », nous nous traitons mutuellement, ainsi que nos interlocuteurs, avec respect. Nous nous efforçons de maintenir un environnement de travail sûr et serein, et d'exercer nos activités dans un climat de respect, de collaboration et de méritocratie. - Le Comité de rémunération, culture et talents est chargé de superviser des questions telles que l'équité salariale, de planification de la succession des dirigeants et de culture d'entreprise, ainsi que de surveiller les risques associés. - Nous sommes attachés à l'équité salariale – sans discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique – et nous avons mis en place des processus et des évaluations pour rémunérer nos employés sans préjugés, uniquement sur la base de critères professionnels légitimes. - Par ailleurs, nous avons un processus d'évaluation régulière des salaires décents appuyées par des références externes adaptées au contexte local, afin de garantir que 100 % de nos employés perçoivent un salaire décent, supérieur au salaire minimum légal dans ces pays. - Notre programme de conformité en matière d'IA responsable met l'accent sur la prévention des biais et des discriminations dans le déploiement de l'IA. - L'IA responsable constitue un volet important de notre formation obligatoire en matière d'éthique et de conformité pour tous les employés, avec une formation ciblée plus approfondie pour ceux directement impliqués dans le développement et le déploiement de l'IA. - Nous avons des accords collectifs avec les syndicats représentatifs couvrant les sujets suivants : gestion des emplois et des parcours professionnels et de la diversité (parties 1 et 2), prévention du harcèlement sexuel, accompagnement des employés en situation de handicap et égalité professionnelle entre les sexes. - Une équipe Inclusion et diversité dédiée au déploiement de programmes promouvant l'égalité des chances pour tous les employés. - Programme « Pour une culture inclusive » : Notre objectif est de créer un environnement qui reconnaît le caractère unique de chaque individu et encourage le respect, l'épanouissement personnel et un management responsable. Ce programme comprend la mise en place d'ateliers, de mentorat interne, d'une gestion inclusive et la formation d'employés « alliés » chargés de promouvoir une culture inclusive. - En tant que signataire de longue date de la Charte de la diversité, nous adhérons à ces six engagements : (i) Sensibiliser et former nos dirigeants et managers ; (ii) Communiquer notre engagement à l'ensemble de nos collaborateurs, ainsi qu'à nos clients, partenaires et fournisseurs ; (iii) Promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes ; (iv) Faire du développement et de la mise en œuvre de la politique de diversité un sujet de dialogue social ; (v) Favoriser la représentation de la diversité de la société française dans toute sa richesse et sa diversité : culturelle, ethnique et sociale, au sein de nos effectifs et à tous les niveaux de responsabilité ; (vi) Évaluer régulièrement les progrès réalisés.	Réduit

Risques inhérents Accenture SAS et ses filiales	Risque inhérent	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
Conditions de travail		- Notre stratégie en matière de talents vise à faire d'Accenture, un lieu de travail exceptionnel pour nos collaborateurs, nos Réinventeurs. Parmi les participants à l'enquête Great Place To Work® Trust Index™ en juin 2025, 75 % ont déclaré : « Tout bien considéré, je dirais que c'est un lieu de travail exceptionnel. » - Notre programme COBE et nos formations approfondies aident nos collaborateurs à adopter un comportement responsable et renforcent notre culture d'entreprise, afin qu'ils se sentent respectés et soutenus. Notre enquête « La conduite compte », menée périodiquement, nous permet de mieux comprendre la solidité de notre culture, le comportement de nos collaborateurs au travail et leur aisance à exprimer leurs préoccupations. - Respect de la législation applicable sur le temps de travail, y compris les dispositions de la loi française sur le forfait jours et le droit à la déconnexion - Un système de surveillance et de contrôle rigoureux du temps de travail, assorti de procédures spécifiques, conformes aux exigences légales françaises. - Nous échangeons régulièrement avec les comités d'entreprise (CSE) sur les conditions de travail. Nous avons des accords collectifs avec les syndicats représentatifs qui couvrent les points suivants : horaires flexibles, semaine de travail flexible, télétravail, gestion du temps de travail, travail les jours fériés, les week-ends et astreintes.	Réduit
Liberté d'association et négociation collective		- COBE confirme que nous respectons le droit de nos employés de constituer et d'adhérer librement (ou non) à des instances représentatives légalement constituées, et nous collaborons de bonne foi avec elles, reflétant notre engagement de longue date envers le Principe 3 du Pacte mondial des Nations Unies. - Nous disposons en France d'équipes dédiées aux relations sociales et aux ressources humaines, dotées des ressources adéquates, afin de soutenir notre dialogue avec les instances représentatives du personnel, conformément à la législation française. - Nos normes de conduite à l'égard des fournisseurs exigent que ces derniers respectent la liberté d'association et les droits à la négociation collective conformément à la législation applicable. - Nous poursuivons le dialogue avec nos principaux fournisseurs sur les attentes en matière de droits humains dans le cadre de notre programme d'approvisionnement responsable. - Notre dispositif « Prendre la parole » est ouvert à tous les collaborateurs en France et à tous les travailleurs de la chaîne de valeur d'Accenture. - Nous avons conclu des accords collectifs avec les syndicats représentatifs portant sur les points suivants : le Comité social et économique et le dialogue social (et ses amendements), ainsi que la reconnaissance du Comité de groupe du dialogue social. Ces accords renforcent l'application du principe de liberté d'association.	Géré
Protection des données et cybersécurité		- Au-delà du respect des exigences légales régionales spécifiques, notre programme mondial de protection des données impose des normes strictes de confidentialité et de sécurité des informations, partout où nous les recevons ou y avons accès. - Examen de la protection de la vie privée (y compris les analyses d'impact des transferts, les analyses d'impact sur la protection de la vie privée et les analyses d'impact sur la protection des données, ainsi que les évaluations périodiques des risques externes au niveau du pays et des risques internes à l'entreprise). - La protection des données dès la conception «Privacy by design» est intégrée dès le développement de nos solutions, et nous utilisons les Clauses Contractuelles Types (CCT). - Politique et procédures de confidentialité des données, nos règles d'entreprise contraignantes pour les responsables du traitement et les sous-traitants de données, et notre processus de notification des fuites de données. - Certifications ISO®/IEC 27001 : 2022 (Sécurité de l'information) et ISO®/IEC 27701 : 2019 (Gestion des informations relatives à la protection de la vie privée) pour nos activités Entreprise et Service Client. - Exploitation de systèmes de cybersécurité de pointe au niveau de mise en œuvre le plus élevé du cadre de cybersécurité NIST (CSF) par BSI.	Géré

Risques inhérents Accenture SAS et ses filiales	Risque inhérent	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
Travail forcé et travail des enfants		- L'engagement à éliminer la traite des êtres humains et le travail forcé, ainsi qu'à abolir le travail des enfants, est inscrit dans le COBE - Nous publions chaque année notre déclaration de transparence sur l'esclavage moderne. - Notre processus de vérification préalable comprend la cartographie des risques liés à l'esclavage moderne à l'aide de sources de données publiques crédibles tout au long des chaînes d'approvisionnement, en priorisant les zones géographiques, industries ou secteurs à risque plus élevé. - Nos normes de conduite pour les fournisseurs interdisent explicitement le travail forcé, le travail servile et la traite des êtres humains. - Notre processus de vérification préalable des minerais de conflit est effectué annuellement conformément aux lignes directrices de l'OCDE et à la règle 13p-1 de la SEC.	Géré
Environnement			
Émissions de carbone de portée 1 et 2 (émissions opérationnelles)		- À la fin de l'exercice 2025, Accenture a réduit de 91 % ses émissions des Scopes 1 et 2 par rapport à notre année de référence fiscale 2019, en vue de notre objectif 2030, principalement grâce au maintien d'une électricité 100 % renouvelable dans nos installations, y compris en France, ainsi qu'à la promotion de pratiques écoénergétiques partout où cela était possible. - Au cours de l'exercice 2025, nous avons atteint notre objectif de réduction des émissions de carbone pour 2025 grâce à l'utilisation de crédits provenant de nos projets de réduction des émissions de carbone fondés sur la nature, qui ont été appliqués aux émissions restantes après les réductions de nos émissions de portée 1, 2 et 3. - Nous disposons de trois sites certifiés ISO® 14001 en France. - La communauté Make It Green : forte de plus de 1 000 collaborateurs en France engagés dans la protection de l'environnement, cette initiative s'appuie sur une équipe Make It Green dont les ambassadeurs proposent tout au long de l'année, des ateliers, des conférences et des événements conviviaux, articulés autour de trois temps forts : la Semaine des résolutions vertes, le Nettoyage numérique et la Saison de l'impact. Ces événements sont proposés sous différents formats (présentiel, distanciel et hybride) afin de garantir l'accessibilité à tous les collaborateurs d'Accenture France, à Paris et en région, et de les sensibiliser aux enjeux environnementaux.	Réduit

Risques inhérents Accenture SAS et ses filiales	Risque inhérent	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
Carbon Emissions Scope 3 (supply chain emissions)		- Nous avons des objectifs d'émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) approuvés par SBTi, incluant des objectifs de réduction à court terme pour 2030 et à long terme pour 2040, qui sont alignés sur la norme d'entreprise zéro émission nette de SBTi. - Nous continuons à utiliser la technologie pour faciliter des prestations plus économiques et plus respectueuses de l'environnement pour nos clients et notre entreprise, et nous avons mis en place une tarification interne du carbone pour les voyages afin d'encourager des choix de voyage respectueux du climat. - Nous poursuivons nos efforts pour réduire ou atténuer l'augmentation de nos émissions de portée 3, en tirant parti des outils numériques pour répondre aux besoins de nos clients tout en minimisant les déplacements lorsque cela est possible ; en encourageant nos collaborateurs à adopter des modes de déplacement écoresponsables ; en travaillant de concert avec nos fournisseurs pour décarboner les voyages d'affaires, définir des objectifs environnementaux et collaborer à leur démarche de décarbonation ; et en privilégiant les solutions d'IA et technologiques durables. À la fin de l'exercice 2025, nos émissions de portée 3 par unité de chiffre d'affaires avaient diminué de 61 % par rapport à notre objectif pour 2030. - En tant que membre du programme de chaîne d'approvisionnement du CDP, nous utilisons les outils du CDP pour promouvoir l'engagement, la transparence et les pratiques durables avec nos fournisseurs. - Nous continuons d'utiliser notre plateforme d'approvisionnement durable pour évaluer la durabilité des fournisseurs et obtenir des informations sur les émissions de carbone de certains fournisseurs. - Au cours de l'exercice 2025, nous avons atteint notre objectif de réduction des émissions de carbone pour 2025 grâce à l'utilisation de crédits provenant de nos projets de réduction des émissions de carbone fondés sur la nature, qui ont été appliqués aux émissions restantes après les réductions de nos émissions de portée 1, 2 et 3. - Accenture soumet chaque année une évaluation EcoVadis. Le rapport d'évaluation est accessible aux clients via la plateforme EcoVadis et est actuellement demandé par plus de 390 d'entre eux. - Nous avons mis en place une politique de déplacement ferroviaire obligatoire exigeant que tous les déplacements de moins de 3h30 et les trajets Clermont-Ferrand/Paris soient effectués en train plutôt qu'en avion. - Nous disposons de trois sites certifiés ISO® 14001 en France.	Surveillé
Zéro déchet		- Nous avons atteint notre objectif de réutiliser ou de recycler 100 % de nos déchets électroniques liés aux ordinateurs, aux serveurs et aux onduleurs, ainsi qu'à tout notre mobilier de bureau, d'ici fin 2025 et nous continuerons à nous concentrer sur ce point à l'avenir. - Nos ordinateurs portables ne sont plus renouvelés périodiquement, mais en fonction de leurs performances mesurées par un outil afin d'en prolonger la durée de vie.	Réduit
Consommation d'énergie et d'eau		- Nous avons installé des compteurs intelligents pour l'eau et l'électricité. - Nos actions visant à réduire la consommation d'énergie dans nos bureaux sont réalisées et contrôlées conformément à la loi Élan. - Des formations en informatique durable et en intelligence artificielle verte sont disponibles pour les employés. - Des services informatiques durables et d'intelligence artificielle verte sont proposés aux clients. - Cinq de nos installations sont certifiées BREEAM et deux sont certifiées HQE.	Géré

Risques inhérents Accenture SAS et ses filiales	Risque inhérent	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
Santé et sécurité			
Santé et sécurité au travail		- Notre politique en matière de santé et de sécurité au travail favorise l'adoption de normes de gestion de la santé et de la sécurité dans toute notre organisation. - Au cours de l'exercice 2025, nous avons poursuivi le renforcement notre programme mondial santé, sécurité et environnement avec de de nouvelles formations et de nouveaux outils. - Notre équipe du Système mondial de protection et de sécurité (GP&S) est chargée de maintenir le programme Global Watch 24h/24 et 7j/7 et continue de fournir à nos collaborateurs des conseils et une assistance en matière de gestion des incidents et de sécurité. - Nous offrons l'accès à des programmes d'aide aux employés, à des programmes de santé financés par l'entreprise et à des programmes de santé mentale et de bien-être. - Notre réseau d'alliés en santé mentale compte environ 24 000 personnes dans le monde entier fournissant un soutien entre pairs. - Notre Pôle Bien-être offre à nos collaborateurs un accès unique à des services de santé physique, mentale et financière, les accompagnant aux étapes clés de leur vie. Le Pôle propose un soutien en matière de sommeil, de pleine conscience, de parentalité, d'équilibre vie professionnelle/vie privée, de productivité, de gestion financière et de santé mentale (avec un accompagnement psychologique et des séances de coaching individuelles si nécessaire), grâce à nos partenaires Calm, RethinkCare, nudge et Optum. - Nous disposons d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail mis en œuvre à l'échelle mondiale et conforme aux normes ISO, avec des adaptations locales pour garantir le respect des réglementations spécifiques à chaque pays. - Nous disposons également d'un outil standardisé de signalement des incidents HSE à l'échelle mondiale, comprenant une analyse structurée des causes profondes. - Nous avons mis en place un système de partage global des enseignements tirés des incidents afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent. - Nous continuons à promouvoir une culture forte de la sécurité, avec des programmes de formation, la consultation et la participation des employés, et l'engagement des comités d'entreprise. - Notre préparation complète aux situations d'urgence comprend des plans d'intervention d'urgence, des exercices d'évacuation et une formation aux premiers secours (RCP, DEA). - Nous disposons d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) entièrement automatisé dans tous nos établissements en France. - Nous réalisons des évaluations annuelles complètes des risques (DUERP) couvrant toutes les activités, intégrant les retours d'expériences des incidents et pilotant des actions d'amélioration continue pour garantir une approche proactive et conforme en matière de santé et sécurité au travail. - Nous mettons en œuvre des plans de prévention formalisés pour les activités impliquant des clients et des sous-traitants externes, assurant l'évaluation, la coordination et la réduction des risques avant et pendant les opérations. - Nous collaborons activement avec les instances représentatives du personnel pour passer en revue les risques, surveiller les performances en matière de santé et sécurité et co-développer des programmes de prévention, renforçant ainsi la transparence et une culture de la sécurité partagée. - Nous menons des inspections régulières des lieux de travail afin de signaler de façon structurée, les situations à risque, permettant ainsi des actions correctives rapides et favorisant l'amélioration continue des conditions de travail. - Nous avons conclu les accords collectifs suivants avec les syndicats représentatifs : couverture des soins de santé, accord relatif aux modalités de contrôle social du service de santé au travail du groupe Accenture et évaluation et prévention des risques psychosociaux. - Des bilans de santé sont proposés aux cadres supérieurs (« Bilan Montaigne »). - Le programme « Make It Healthy » favorise le bien-être des employés, leur santé mentale et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Une équipe dédiée et des ambassadeurs du programme proposent aux employés des ateliers et des conférences autour de quatre thèmes : le stress, le sommeil, la nutrition et l'activité physique.	Géré

2. Mesures de contrôle des risques : Cadre politique :

Code d'éthique des affaires : Notre structure de gouvernance d'entreprise et notre programme d'éthique et de conformité, fondés sur nos valeurs fondamentales et le COBE, notre code d'éthique des affaires, guident nos décisions et actions stratégiques, dans notre volonté de promouvoir une culture d'intégrité, de transparence, d'inclusion et de respect de tous.

Cadre relatif aux droits humains : Accenture est signataire du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) depuis 2008. Chaque année, nous communiquons sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Dix Principes du PMNU (dans les domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption) et dans le soutien aux Objectifs de développement durable des Nations Unies. Conformément à notre politique d'entreprise, nous nous efforçons de respecter les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Nous nous efforçons également de respecter les instruments et documents internationaux pertinents, notamment la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, en plus des Principes directeurs des Nations Unies.

Normes de conduite des fournisseurs : Nos relations avec nos fournisseurs nous permettent d'intégrer et de renforcer nos engagements en matière de droits humains. Publiées en 20 langues, nos [Normes de conduite des fournisseurs \(NCF\)](#) définissent les normes et pratiques que les fournisseurs d'Accenture sont tenus de respecter en matière de droits humains. Elles reflètent nos valeurs fondamentales, nos principes éthiques et notre engagement en faveur des droits humains, et complètent notre COBE. Accenture attend de ses fournisseurs qu'ils appliquent ces NCF à leurs propres fournisseurs, contribuant ainsi à amplifier l'impact de notre stratégie d'achats responsables.

Responsabilité environnementale : La réduction de notre impact environnemental est inscrite dans notre COBE et nos valeurs fondamentales, notamment la responsabilité environnementale. Ces éléments sous-tendent notre [politique de responsabilité environnementale](#), établie en 2007 et révisée chaque année.

IA responsable : Nous avons développé un programme de conformité en matière d'IA responsable, fondé sur notre COBE et nos valeurs fondamentales, reposant sur un ensemble de principes que nous appliquons à nos systèmes d'IA internes et au travail réalisés avec nos clients, partenaires et fournisseurs : conception humaine ; équité ; transparence, explicabilité et exactitude ; sécurité ; responsabilité ; conformité, confidentialité des données et cybersécurité ; et durabilité.

Santé et sécurité au travail : Notre politique mondiale en matière de santé et de sécurité au travail définit les responsabilités de tous nos employés et sous-traitants en matière de santé et de sécurité au travail, quel que soit leur lieu de travail ; elle favorise le respect des lois et réglementations applicables ; et elle encourage l'adoption de normes de gestion de la santé et de la sécurité dans toute notre entreprise.

Signalement des problèmes : Conformément à notre [Politique de signalement et de tolérance zéro](#) en matière de représailles (que nous avons rendue publique dans un souci de transparence), nous offrons à nos collaborateurs de nombreux moyens de signaler un problème : via leurs responsables, toute personne des Ressources Humaines ou du service Juridique, ou anonymement via notre ligne d'éthique professionnelle Accenture.

Protection des données et cybersécurité : La protection des données et des systèmes est l'une de nos responsabilités les plus importantes pour instaurer et maintenir la confiance, non seulement avec nos collaborateurs, mais aussi avec nos clients et autres parties prenantes. Audelà du respect des exigences légales régionales spécifiques, notre programme mondial de protection des données impose des normes strictes de confidentialité et de sécurité des données à toutes les informations, quel que soit le lieu où nous les recevons ou y avons accès. Nos collaborateurs sont tenus de gérer les données de manière efficace et responsable, conformément à nos politiques, notamment notre politique et nos procédures de protection des données, nos règles d'entreprise contraignantes pour les responsables du traitement et les sous-traitants, et notre procédure de notification des violations de données, ainsi qu'à la réglementation et à la jurisprudence internationales en vigueur.

3. Intégration de la diligence raisonnable :

Opérations :

Notre politique COBE s'applique à tous les employés d'Accenture dans le monde entier et fournit un cadre dans lequel nos collaborateurs font d'un comportement responsable, une partie intégrante de leurs actions quotidiennes — entre eux, avec nos clients et partenaires commerciaux, ainsi qu'avec les communautés où nous travaillons et vivons.

Comme indiqué précédemment, notre enquête « La Conduite compte », menée périodiquement, nous permet de mieux comprendre la solidité de notre culture d'entreprise, le comportement de nos collaborateurs au travail et leur aisance à signaler leurs préoccupations. Accenture enquête sur toute violation potentielle des droits humains dont elle a connaissance et s'efforce d'y remédier ou de l'atténuer de manière appropriée. En cas d'ambiguïté quant à l'application de la loi conformément à nos principes relatifs aux droits humains, nous nous appuyons sur nos valeurs fondamentales et notre charte d'excellence pour soutenir et respecter les principes des droits humains internationalement reconnus.

Notre approche est uniforme à l'échelle mondiale. La collaboration au sein de notre organisation est essentielle à notre capacité à stimuler l'innovation et à créer de la valeur pour nos clients. Dans le cadre de cette collaboration, les sociétés du groupe Accenture bénéficient des services d'autres sociétés du groupe. Ces sociétés adhèrent à nos valeurs fondamentales, à notre charte d'excellence et à nos politiques mondiales. Au cours de l'exercice 2025, nous avons mené un examen ciblé de nos pratiques d'emploi et de fidélisation dans nos opérations dans 14 pays à travers le monde, ainsi que dans nos centres de services en Inde et à Maurice, afin de vérifier leur conformité aux normes de l'OIT.

Chaîne d'approvisionnement :

Notre approche globale en matière d'achats (Procurement Plus), guide notre gestion de notre chaîne d'approvisionnement et nous aide à bâtir des partenariats plus solides fondés sur des comportements éthiques, la transparence, l'agilité et l'inclusion.

Dans le cadre de Procurement Plus, notre programme SI&S primé est au cœur de la réalisation de nos priorités d'achats responsables et guide notre collaboration avec les fournisseurs pour promouvoir :

- Des achats éthiques et la transparence de la chaîne d'approvisionnement
- La durabilité environnementale et la décarbonation des fournisseurs
- Les droits de l'homme
- L'impact et développement des fournisseurs
- Des achats accessibles

Ce programme est animé par une équipe dédiée de conseillers spécialisés dans les domaines suivants : durabilité environnementale, droits de l'homme, impact et développement des fournisseurs et gestion des données.

Afin d'encourager une plus grande transparence au sein de nos chaînes d'approvisionnement, nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils adhèrent à nos normes de conduite des fournisseurs (SSoC), qui complètent notre COBE, ou qu'ils prennent un engagement équivalent à nos SSoC.

La plateforme d'achats durables (la Plateforme) nous permet d'évaluer et de suivre les performances de nos fournisseurs en matière de durabilité environnementale, de droits humains, d'impact et de développement, ainsi que d'éthique et de conformité. Ces processus de diligence raisonnable aident nos acheteurs dans leurs décisions de sélection et leurs relations avec les fournisseurs, tout en nous permettant d'identifier les éventuelles lacunes critiques nécessitant des actions de leur part. La Plateforme est disponible dans plus de 50 pays, dont la France, et offre une plus grande transparence de la part de nos fournisseurs directs concernant leurs politiques en matière de droits humains, leurs diligences raisonnables et leurs pratiques inclusives. Nous utilisons désormais l'intelligence artificielle générative pour optimiser l'examen de nos normes de conduite et de nos documents de politique fournisseurs. Par ailleurs, nous collectons et analysons également les informations publiques, le cas échéant. Les évaluations de durabilité, réalisées par les fournisseurs via la Plateforme, nous permettent d'interagir activement avec nos fournisseurs, nouveaux et existants, afin d'améliorer la visibilité de leurs performances en matière de durabilité au sein de notre chaîne d'approvisionnement et de définir des pistes pour un impact environnemental et social positif accru. Au cours de l'exercice 2025, nous avons réalisé plus de 250 évaluations de durabilité de nos fournisseurs en France.

4. Mécanisme d'alerte et de signalement :

Comme indiqué dans notre [Politique de signalement et de tolérance zéro](#) en matière de représailles (que nous avons rendue publique dans un souci de transparence), nous offrons à nos collaborateurs de nombreux moyens pour signaler un problème : via leurs responsables, toute personne des Ressources Humaines ou du service Juridique, ainsi que de manière anonyme via notre Ligne Éthique d'Affaires Accenture et par tout autre canal de leur choix.

Accenture s'engage à ne pas prendre de sanctions, de mesures disciplinaires ou de représailles d'aucune sorte à l'encontre des personnes qui, agissant de bonne foi, signalent des faits ou des préoccupations, même si ces signalements s'avèrent ultérieurement infondés ou n'entraînent aucune mesure corrective.

De même, nous mettons à disposition un dispositif permettant aux employés de nos fournisseurs de signaler tout problème d'ordre juridique ou éthique. Les employés des fournisseurs d'Accenture peuvent signaler tout problème ou violation (de manière anonyme, lorsque la législation locale le permet) via la [ligne éthique d'Accenture](#). Cette ligne d'assistance est accessible à toute personne souhaitant signaler un problème, et pas seulement aux employés d'Accenture et de nos fournisseurs. Tous les signalements sont traités de manière confidentielle, conformément à notre Code de conduite des fournisseurs.

5. Évaluation de l'efficacité des mesures :

La gestion des risques liés à la vigilance est intégrée au cadre de gouvernance du développement durable d'Accenture, qui offre une approche structurée et cohérente pour identifier, évaluer, gérer et suivre les risques au sein de l'organisation. Les risques liés au développement durable, y compris ceux traités dans le présent plan de vigilance, sont identifiés et évalués au même titre que les autres risques de l'entreprise et font l'objet de mesures de gestion, de contrôles et d'un suivi.

Les activités de contrôle interne relatives aux rapports de durabilité et de vigilance comprennent des processus documentés, une séparation des tâches et de multiples niveaux de revue, conçus pour vérifier la conformité avec les engagements d'Accenture, la cohérence entre les informations qualitatives et les indicateurs quantitatifs, ainsi que la cohérence entre les différents rapports d'entreprise et les communications externes.

L'efficacité des mesures de vigilance est suivie grâce aux mécanismes suivants :

- Mécanismes de reporting et de suivi des fournisseurs, incluant les indicateurs annuels de réalisation des évaluations de durabilité par les fournisseurs et le suivi des progrès réalisés par rapport à leurs engagements environnementaux ;
- Suivi des progrès par rapport aux objectifs environnementaux et climatiques, via les publications des Indicateurs Environnementaux d'Accenture et la réponse CDP Climat ;

- Suivi du mécanisme de gestion des plaintes, incluant la disponibilité des canaux de signalement, leur accessibilité, les protections de confidentialité et les procédures de traitement ; et
- Gouvernance et supervision, par lesquelles les risques liés à la durabilité, y compris ceux relatifs à la vigilance, sont examinés et mis à jour.

6. Un document évolutif

Nous réévaluons régulièrement nos stratégies afin de les améliorer et de les faire évoluer en fonction des circonstances changeantes et de l'évolution de notre activité. Ce Plan de Vigilance est donc un « document évolutif » que nous pouvons modifier et actualiser périodiquement.

1. Fournisseurs et sous-traitants tiers avec lesquels nous entretenons une relation contractuelle directe et durable.

Chez Accenture, nous aidons nos clients à intégrer le développement durable à leur transformation. Nous menons nos activités avec un engagement fort en faveur de l'environnement, de l'éthique tant dans nos opérations commerciales que dans nos chaînes d'approvisionnement, dans le strict respect des droits du travail et des droits humains, et nous œuvrons à créer de la valeur pour les communautés du monde entier. Je suis fier de nos réalisations en France et, dans ce contexte, de publier notre Plan de vigilance.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Girard'.

Olivier Girard
Président d'Accenture SAS

About Accenture

Accenture helps the world's leading enterprises reinvent by building their digital core and unleashing the power of AI to create value at speed for organizations across industries. Our strategy is to be the reinvention partner of choice for our clients and lead in the safe, widespread adoption of AI, and to be the most client-focused, AI-enabled, great place to work in the world. We bring together the talent of our approximately 799,000 people with proprietary assets and platforms, deep process and industry expertise, and leading ecosystem relationships to deliver end-to-end solutions and measurable outcomes at scale. Through our Reinvention Services, we offer broad expertise across Cybersecurity, Digital Core, Finance, Industry and Enterprise, Song, Supply Chain and Engineering, and Talent, with advanced capabilities in AI and Data, Industry and Process, and Technology. We serve approximately 9,000 clients and generated approximately \$70 billion in FY25 revenue.

Visit us at [accenture.com](https://www.accenture.com).